



Déblocage important de la négociation!

Mercredi le 2 juin dernier, nous avons profité de la séance de médiation pour déposer une contre-proposition globale de règlement au comité patronal de négociation, en réaction à la proposition globale de règlement déposée par ce dernier le 25 mai.

Notre proposition retient les avancées patronales intéressantes contenues dans leur dépôt du 25 mai et reprend plusieurs de nos revendications sur lesquelles le comité patronal ne nous a pas encore donné de réponse satisfaisante. Ces revendications, qui sont au cœur de notre projet de négociation, portent, notamment, sur la privatisation ainsi que sur la contribution de l'employeur aux assurances collectives.

La partie patronale a accueilli favorablement notre contre-proposition. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, qualifiant même celle-ci de base de discussion intéressante pouvant conduire à une entente de principe dans les prochains jours!

Cette réaction du ministre s'est d'ailleurs concrétisée dans les heures qui ont suivi puisque le gouvernement nous a conviés à un nouveau blitz de négociation intensive qui s'est amorcé en fin de semaine et qui se poursuit sans relâche. Nous percevons enfin une volonté réelle de régler cette négociation avant la période estivale.

La table centrale a aussi repris ses travaux sur certains dossiers, dont les droits parentaux et la retraite. Cependant, la question des salaires ne fera l'objet de nouvelles discussions que lorsque les tables sectorielles auront conclu ou seront sur le point de conclure des ententes de principe.

Soyez assurés que la fédération met tout en œuvre actuellement pour obtenir une entente de principe satisfaisante pour nos membres dans les plus brefs délais.

Sur le plan de l'action, nous déposons les listes des services essentiels au Conseil des services essentiels cet après-midi à 14 h 30.

Vos comités de négociation FSSS